



10 ANS DE LA POMPE A CHALEUR AIR / EAU DAIKIN ALTHERMA

10 ANS DE LA POMPE A CHALEUR AIR / EAU DAIKIN ALTHERMA : 10 PARTICULIERS CHANCEUX !

L'année 2016 a été significative pour la Direction Européenne du groupe DAIKIN, acteur majeur dans l'univers des solutions de chauffage, de rafraîchissement et de ventilation, car marquée par l'anniversaire des 10 ans de sa première génération de pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma.

En effet, c'est en 2006, que le groupe DAIKIN, alors surtout reconnu pour ses solutions de climatisation réversible, investissait le marché du chauffage avec la commercialisation de sa toute première gamme Daikin Altherma bi-bloc à basse température.

En 10 ans, cette gamme s'est enrichie de nombreuses technologies, capables de répondre à l'ensemble des besoins des populations européennes qui peuvent fortement différer d'un pays à l'autre voire même d'une région à une autre sur un même territoire : pompe à chaleur Daikin Altherma Haute Température / Basse Température monobloc / Hybride / avec ou sans ballon d'eau chaude sanitaire / avec option solaire / ballon thermodynamique /

Ces innovations portant sur des solutions éco-énergétiques très performantes ont participé à la notoriété grandissante du groupe en France et plus largement en Europe, permettant à Daikin de se hisser dans le top 3 des fabricants européens de solutions de chauffage.

COCOONER SES CLIENTS

Le groupe DAIKIN, particulièrement attentif aux bénéfices apportés par ses solutions dans la vie quotidienne de ses utilisateurs finaux, a naturellement souhaité associer ses clients à cet évènement.

DAIKIN France a organisé une grande opération commerciale en 2016 visant à offrir plusieurs gains parmi les 500 premiers dossiers réceptionnés entre le 15 septembre et le 15 décembre 2016 :

- > l'acquisition intégrale d'une pompe à chaleur de la gamme Daikin Altherma à 10 particuliers (dans la limite de 13 000 € TTC pour l'achat d'une pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma Haute Température et de 8 000 € TTC pour l'achat d'une pompe à chaleur Daikin Altherma Hybride ou Daikin Altherma Basse Température)
- > un chèque de remboursement de 100 € TTC remis aux autres particuliers.
- > une enceinte Bose offerte aux 10 installateurs intervenus sur les dossiers.

Le tirage au sort vient d'être effectué.

Pour les 10 particuliers sélectionnés pour le remboursement intégral de leur pompe à chaleur Daikin Altherma, DAIKIN prévoit d'organiser dans les différentes régions concernées des remises de chèque officielles, soit directement au domicile des clients, soit à l'adresse de leur installateur. Ces remises s'organiseront au cours des mois de février et mars 2017.

Avec cette nouvelle opération de remboursement, DAIKIN poursuit l'organisation annuelle de vastes campagnes commerciales visant à la fois ses clients directs, les installateurs, et ses utilisateurs finaux, les propriétaires de logements.

Ces actions sont menées avec l'objectif de faire connaître les avantages de ces solutions particulièrement efficaces sur le plan énergétique, démarche prégnante encouragée par le gouvernement, de séduire de futurs utilisateurs avec des offres attrayantes, de booster le volume des ventes et de faire partager ses succès avec ses clients.

